

PRÉFET DE LA MAYENNE

Direction départementale des territoires
Service aménagement urbanisme

Laval, le

- 5 JUIN 2019

Affaire suivie par : Denis Leroux
Téléphone : 02 43 67 88 30
Courriel : denis.leroux@mayenne.gouv.fr

Monsieur le directeur,

En application des articles L. 112-1-3 et D. 112-1-18 et suivants du code rural et de la pêche maritime, le projet d'implantation de l'entreprise agro-alimentaire PFC « Poultry Feed Company » situé à Vaiges a fait l'objet d'une étude préalable aux mesures de compensation collective agricole. Celle-ci a été soumise le 16 mai 2019, à l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Après l'examen de cette étude préalable, il ressort qu'elle comprend les éléments suivants :

- une description du projet et la délimitation du territoire concerné,
- une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire (production agricole primaire et valeur ajoutée liée à la première transformation),
- l'étude des effets positifs et négatifs du projet sur l'économie agricole,
- les mesures envisagées et retenues pour éviter et réduire les effets négatifs,
- les mesures de compensation collective envisagées.

La consommation globale de foncier productif s'établit à 18 hectares.

La CDPENAF a formulé un avis favorable sur cette étude et ses conclusions.

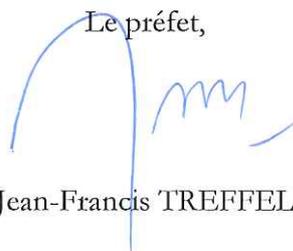
L'étude a analysé l'état initial de l'économie agricole et les effets positifs et négatifs du projet sur le territoire. Le montant de compensation collective proposé, lié en particulier au surdimensionnement de la lagune et à l'irrigation, est supérieur au montant des effets négatifs sur l'économie agricole du territoire.

Ainsi, il est donné un avis favorable à l'étude préalable aux mesures de compensation collective.

L'étude préalable présentée et le présent avis seront publiés sur le site internet des services de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,



Jean-François TREFFEL

Monsieur le directeur
de la SAS Poultry Feed Company
Zone d'activités de l'Oriolet
53480 Vaiges